

FRAUDES ALIMENTAIRES : Vers un renforcement des contrôles et sanctions

CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

9h00-10h30

Introduction : Le contexte relatif aux fraudes dans la chaîne alimentaire

- Différents types de fraudes rencontrées dans la chaîne alimentaire : définitions et exemples
- Retour sur les récents cas de fraudes alimentaires / bilan de l'opération OPSON III

Evolution du cadre réglementaire et juridique au niveau national

- Loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation dite «Loi Hamon»
- La loi relative à la protection des lanceurs d'alertes

Gilles BOIN – Avocat associé, PRODUCT LAW FIRM

10h30-11h00 Pause

11h00-12h00

Evolution du cadre réglementaire et juridique au niveau communautaire

- La résolution du Parlement européen sur la crise alimentaire, la fraude dans la chaîne alimentaire et son contrôle
- La proposition de règlement « Contrôles officiels » du Paquet législatif
- Le projet de réseau RASSF Fraude

Bérénice MAZOYER – Responsable Qualité, ANIA

12h00-13h30 Déjeuner

APPROCHE PRATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES

13h30 - 14h00

Exemple de gestion d'une fraude alimentaire

- Présentation de la Charte et des recommandations anti-fraudes publiées par l'ANIA suite à l'affaire de la viande de cheval

Bérénice MAZOYER – Responsable Qualité, ANIA

14h00-15h30

Comment aider les entreprises agroalimentaires à prendre en compte et prévenir la fraude ?

- Points clés pour conduire une analyse des risques pertinente et définir la vulnérabilité de sa chaîne d'approvisionnement

Intervenant à confirmer

15h30-17h00

Approche analytique de la détection des fraudes : comment garantir l'authenticité des matières premières ?

- Facteurs à intégrer dans l'élaboration de son plan de contrôle
- Exemples choisis de méthodes d'analyses utilisées pour détecter les fraudes alimentaires

Yvon GERVAISE – Directeur, SGS Multilab Rouen



Au delà du scandale médiatique, l'affaire de la viande de cheval a eu un impact considérable pour les professionnels. Cette crise a mis en lumière, aux yeux du Consommateur, la complexité des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, et a engendré, au niveau de l'UE et des Etats Membres, de nombreuses initiatives visant à encore mieux sécuriser la filière.

Dans un contexte de renforcement des contrôles et sanctions, les industriels doivent plus que jamais se préparer.

Cette journée s'adresse à tous les acteurs de la filière alimentaire.

Elle permettra d'appréhender les différents types de fraudes pouvant être rencontrés, et de faire le point sur les évolutions réglementaires et juridiques au niveau communautaire et français.

Elle donnera également des éléments pratiques pour identifier les risques et mettre en place les mesures de prévention et plans de contrôle adéquats.

Avec la participation de :

PRODUCT LAW FIRM
ANIA
SGS MUTILAB

Vous êtes concernés

Industries agroalimentaires, fournisseurs, distributeurs : Direction, services Qualité, R&D, Marketing, Commercial, Achats, Réglementation...

TARIF* : 200 € HT (240 € TTC)

Adhérents ADRIA : 100 € HT (120 € TTC)

* Frais de déjeuner inclus

Fraude alimentaire

Colloque - 6 novembre 2014 à Rennes

BULLETIN D'INSCRIPTION (A nous retourner avant le 3 novembre)

par fax : 02 98 10 24 46 / par mail : formation.inter@adria-formation.fr

ou par courrier à : ADRIA Développement Créac'h Gwen – 29196 QUIMPER Cedex

PERSONNE A INSCRIRE

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Email

Personne chargée du dossier si différente

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Email

ENTREPRISE

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

N° SIRET :

REGLEMENT

Adhérents ADRIA : 120 € TTC / Non adhérents : 240 € TTC

Ci-joint un chèque de € TTC à l'ordre de « ADRIA Développement »

Règlement à réception de facture

Adresse de facturation si différente :

Fait à :

Signature et cachet

Le :

Le colloque se déroulera dans les locaux de

La Maison de l'Agriculture

Rond Point Maurice Le Lannou - 35000 Rennes

En transports en commun depuis la gare : Prendre le métro direction Kennedy, arrêt «Villejean Université». Puis prendre le bus n°30 direction « Stade Rennais » et descendre à l'arrêt «Chambre Agriculture».



Maison de l'Agriculture

